

Parution dans le prochain numéro

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

2 Maîtres/ses professionnels/les à temps partiel (environ 20%)

auprès de l'École professionnelle artisanale et service communautaire (EPASC), à Martigny et Châteauneuf

Votre profil

■ Conformément aux alinéas 2 et 4 de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- être autorisé/e à enseigner à l'école obligatoire et avoir suivi en plus une formation complémentaire pour enseigner la culture générale selon le plan d'études correspondant et une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation
- ou être autorisé/e à enseigner au gymnase et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation
- ou avoir fait des études du niveau d'une haute école dans le domaine correspondant et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 1800 heures de formation

■ Expérience souhaitée de l'enseignement professionnel ■ Expérience professionnelle en entreprise serait un plus ■ Le/la candidat/e qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre une formation dispensée par l'institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

Branche

Culture générale (langue et communication, société)

Langue maternelle

Française

Entrée en fonction

Année scolaire 2016-2017

Cahier des charges et traitement

La Direction de l'EPASC (tél. 027 606 07 00) fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services écrites accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des certificats et d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion, jusqu'au **8 avril 2016** (date du timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, le 1^{er} avril 2016

tc/cg - DFS